

Les relations Locuteur/Énonciateur au prisme de la notion de voix

Alain Rabatel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aes/510>

DOI : 10.4000/aes.510

ISSN : 2258-093X

Éditeur

Laboratoire LISAA

Référence électronique

Alain Rabatel, « Les relations Locuteur/Énonciateur au prisme de la notion de voix », *Arts et Savoirs* [En ligne], 2 | 2012, mis en ligne le 15 juillet 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aes/510> ; DOI : 10.4000/aes.510

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Centre de recherche LISAA (Littératures SAVoirs et Arts)

Les relations Locuteur/Énonciateur au prisme de la notion de voix

Alain Rabatel

[...] il est probablement impossible de démontrer qu'un système de concepts est meilleur qu'un autre. Il y a un arbitraire irréductible dans le choix des termes dans lesquels on conçoit les problèmes théoriques. Mais, cet arbitraire n'est pas injustifiable. Le moins qu'on puisse faire pour justifier un choix de concepts, c'est montrer qu'il offre une solution de rechange intéressante à un ensemble conceptuel dominant – et dont il n'est pas satisfait qu'il le soit. Les concepts servent à formuler des intuitions, et les intuitions fécondent la recherche. Un système conceptuel peut effectivement être préférable à un autre, un nouveau système, à un système en vigueur, dès lors qu'avec ce nouveau système on peut exprimer une intuition nouvelle.¹

- 1 Parmi les notions fondamentales de la linguistique énonciative, la voix reste un objet problématique. Comme le rappelle Verine, il y a un double paradoxe autour de la voix, d'une part empruntée au champ du discours oral alors qu'elle sert beaucoup à l'écrit pour analyser les phénomènes d'hétérogénéité énonciative, d'autre part parce qu'elle « est le plus souvent mise en relation non avec les instances de production matérielle des énoncés mais avec les instances de prise en charge de leur contenu sémantique et pragmatique »²³. Comme je refuse ce double paradoxe, j'ai tenté, notamment dans *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*⁴, d'asseoir les différences entre locuteur et énonciateur sur la distinction entre voix et point de vue :

(a) Le locuteur est l'instance première qui produit matériellement les énoncés. C'est pourquoi la notion de locuteur peut être rapprochée de celle de voix. Elle est

proférée (ou écrite) par un locuteur (ou scripteur), dotée d'une matérialité, subordonnée à l'expérience sensorielle.

L'énonciateur est l'instance qui se positionne par rapport aux objets du discours auxquels il réfère, et, ce faisant, qui les prend en charge. La notion d'énonciateur correspond à une position (énonciative) qu'adopte le locuteur, dans son discours, pour envisager les faits, les notions, sous tel ou tel PDV pour son compte ou pour le compte des autres. De la sorte, l'énonciateur est défini comme l'instance aux PDV. La disjonction locuteur/énonciateur rend compte des possibilités que le locuteur se donne, en tant qu'énonciateur, pour tourner autour des objets du discours, pour envisager les faits, les mots et les discours, les notions, les situations, les événements, les phénomènes de tel ou tel PDV, dans le présent, le passé ou le futur, par rapport à soi ou par rapport aux PDV d'autrui.⁵

- 2 Je distingue donc deux instances d'énonciation, le locuteur, d'un côté, défini par la profération ou scription d'une actualisation langagière de longueur variable et l'énonciateur, de l'autre, défini comme un sujet modal à partir duquel la construction des productions langagières est envisagée, dans une optique radicale de l'énonciation, co-extensive à la langue en discours, ce pourquoi j'ai coutume de dire que l'énonciation et la référenciation sont une seule et même chose, pour signifier que l'énonciation ne se limite pas aux traces d'un sujet modalisant ses réactions dans le *modus face* à une construction de la réalité (dans le *dictum*) qui échapperait à la problématique énonciative. J'ajoute que si les sujets dans la langue sont à la fois locuteur et énonciateur (synchrétisme), la réciproque n'est pas toujours vraie – et c'est là un phénomène auquel on n'accorde pas assez d'attention – : car il existe dans les discours des fragments de longueur variable qui sont proférés par un locuteur premier (L1⁶) envisageant empathiquement les référents du point de vue d'un énonciateur interne qui n'est pas locuteur, voire même du point de vue d'un interlocuteur auquel L1 s'adresse, non pas en parlant à sa place, mais en essayant de voir les choses de sa place⁷. Si l'on prend en compte cette « nouvelle donne », les phénomènes d'hétérogénéité énonciative sont encore plus complexes que ce qu'on a coutume de dire parce que la récursivité, fréquente en beaucoup de langues, permet d'enchaîner des locuteurs et des énonciateurs et aussi permet aussi d'enchaîner des énonciateurs non-locuteurs. J'entends bien les réactions mitigées de ceux qui trouvent qu'il est inutile de compliquer une situation qui ne l'est que trop. On peut voir les choses d'un autre point de vue, en se disant que la saisie de ces phénomènes souvent sous-estimés permet au contraire de mettre un peu d'ordre dans le complexe, au prix d'un outillage (je ne dirai pas un « appareil formel », la postérité de Benveniste a montré sa fragilité) relativement simple. Mais je ne développe pas davantage, mon sujet n'est pas de traiter de l'énonciateur ; néanmoins, comme l'on ne peut poser cette instance que par rapport à l'autre, il est difficile d'échapper à ces quelques précisions.
- 3 La distinction Locuteur/Énonciateur repose sur une lecture critique de Benveniste et sur la nécessité de mettre de l'ordre dans son approche de l'énonciation. En effet, dans ses *Problèmes de linguistique générale* I et II, Benveniste renvoie à au moins cinq conceptions différentes de l'énonciation, ainsi que l'a établi Aya Ono⁸. L'énonciation correspond tantôt une *phonation*, ou une *profération* ; à la *conversion de la langue en discours* dans le cadre de l'opposition benvenistienne sémiotique (langue) vs sémantique (discours en situation) ; à un *acte unique, individuel par lequel le je/ici/maintenant s'affirme comme instance de discours* ; à une *dimension dialogique, manière d'influencer l'allocutaire ou l'auditeur* ; enfin, à une *actualisation de la phrase dans la réalité du discours*, en lien avec la question de la référence⁹. Ces oscillations s'expliquent largement par la tentation de définir l'énonciation à partir du plan d'énonciation personnelle, que Benveniste nomme le « discours »¹⁰, tentation qui

n'est jamais totalement contrebalancée par la prise en compte d'une autre conception de l'énonciation, évoquée en filigrane, dans Benveniste 1969, autour des phrases nominales¹¹, des proverbes, des énonciations rituelles, des énoncés impersonnels.

Le critère de l'actualisation dans la distinction locuteur versus énonciateur

- 4 Je ne reviendrai pas ici sur les tentatives de mise en ordre de Desclés, Ducrot ou Culioli, qui ont fait l'objet de publications antérieures (Rabatel 2005a, b, 2010), je veux centrer ce travail sur la façon dont certains linguistes du courant dialogique ont traité la question. Selon Bres, la distinction entre locuteur et énonciateur est capitale pour rendre compte des énoncés dialogiques ; cette opinion n'est toutefois pas partagée par tous les linguistes qui se réclament du dialogisme bakhtinien, car Moirand ou Authier-Revuz n'éprouvent pas le besoin d'une telle distinction. Chez Bres, l'approche du dialogisme se fait par la notion d'énoncé déjà actualisé, et non par celle de point de vue, comme chez Ducrot. Mais cela n'empêche pas Bres d'accorder la plus grande importance à la notion d'énonciateur, en un sens différent de Ducrot¹², puisque l'énonciateur n'est pas référé à l'auteur d'un énoncé exprimant des « attitudes », et non des « paroles », mais renvoie à l'actualisation d'un énoncé, un énoncé dialogique étant doublement actualisé, en ce qu'il modalise secondairement un énoncé préalable qui a fait l'objet d'une modalisation primaire :
- (b) J'appellerai dialogique un énoncé (ou fragment d'énoncé) dans lequel la modalisation de E1 s'applique à un dictum présenté comme *ayant déjà statut d'énoncé* (soit e), c'est-à-dire ayant fait l'objet d'une modalisation par un autre énonciateur, que je désigne par e1 (Bres 1999 : 72)
- (c) Nous posons que l'énoncé dialogique se distingue de l'énoncé monologique de la façon suivante : dans l'énoncé monologique l'actualisation déictique et modale porte sur un dictum ; dans l'*énoncé dialogique*, cette opération s'effectue non sur un dictum, mais sur (ce qui est présenté comme) un *énoncé* déjà actualisé (Bres et Nowakowska 2006 : 29)
- 5 Cette distinction va conduire Bres (ou, dans certains textes, Bres et Nowakowska) à revenir sur les notions de locuteur et de voix, utiles pour penser l'hétérogénéité énonciative, en définissant le locuteur comme étant l'instance à la source d'une triple actualisation, phonique/scripturale, déictique et modale. Comme le rappelle Dendale dans sa communication au colloque de Montpellier consacré au dialogisme en langue et en discours¹³, ce triple paramétrage n'est pas toujours systématiquement convoqué chez Bres et les praxématiciens : l'actualisation déictique est évoquée dans Détrie, Siblot et Verine 2001¹⁴ à l'article « actualisation », l'actualisation modale est illustrée à travers des analyses d'interrogation¹⁵, d'assertion, de confirmation¹⁶ de suspension de la validation¹⁷. Quant à l'actualisation phonique ou graphique, qui est la plus souvent citée, on la retrouve dans Bres et Verine en 2002¹⁸ ; Bres et Nowakowska en 2005¹⁹, etc.
- 6 Faut-il qu'il y ait triple actualisation pour qu'il y ait énoncé ? Si l'actualisation phonique est indispensable, en va-t-il de même pour les deux autres ? L'actualisation déictique n'étant pas obligatoire pour actualiser des énoncés – puisqu'il existe une masse impressionnante d'énoncés non embrayés, selon un plan d'énonciation historique ou théorique²⁰ – ne me semble pas devoir entrer dans la définition du locuteur en tant qu'instance d'énonciation. Peut-être faut-il voir dans ce critère la trace des tentatives (erronées) de Benveniste de réduire l'énonciation à l'énonciation déictique. Dans le même temps, l'actualisation déictique joue un rôle théorique et pratique fondamental : car dans

les cas de discours enchâssés, la hiérarchisation énonciative des énoncés est telle qu'elle oblige le locuteur enchâssant à modifier les énoncés enchâssés (au cas où ils relèveraient d'une actualisation déictique) pour les faire concorder avec les seuls repérages déictiques autorisés pour faciliter la compréhension, les siens. Malgré tout, définir le locuteur à partir du critère de l'actualisation déictique est trop puissant. De plus, il faut encore s'entendre sur ce qu'on appelle l'actualisation déictique : car l'énonciation personnelle est loin de se réduire au seul « appareil formel de l'énonciation », au *Je-Ici-Maintenant*, comme le montrent ci-après les exemples (1) et (2).

(1) « demain, je remercierai M. de Choiseul de ses services. Je m'y engage positivement »

LOUIS

Est-ce clair ? dit la comtesse [Madame Du Barry].

- Parfaitement clair, répliqua le maréchal [Duc de Richelieu] en faisant la grimace.

- Eh bien, quoi, dit Jean.

- Eh bien, c'est demain que nous aurons la victoire, rien n'est encore perdu.

- Comment, demain ? Mais le roi m'a signé cela hier. Or, demain, c'est aujourd'hui.

- Pardon, madame, dit le duc ; comme il n'y a pas de date, demain sera toujours le jour qui suivra celui où vous voudrez voir M. de Choiseul à bas. (Dumas Joseph Balsamo Laffont 1990 : 667)

(2) « - Qu'a-t-il promis ? cria la comtesse : de remercier Choiseul.

Et voilà précisément, madame ; j'ai entendu, moi, Sa Majesté remercier positivement le duc de ses services. Le mot a deux sens, écoutez donc : en diplomatie, chacun prend celui qu'il préfère ; vous avez choisi le vôtre, le roi a choisi le sien. De toutes façons, le demain n'est plus même en litige ; c'est bien aujourd'hui, à votre avis, que le roi devait tenir sa promesse : il l'a tenue. Moi qui vous parle, j'ai entendu le remerciement. (Dumas, *Joseph Balsamo*)²¹

7 En (1) et (2), le malentendu est double : d'une part il porte sur le sens de « demain », surtout quand de plus l'engagement n'est pas daté, d'autre part il porte sur le sens de « remercier » (voir *Langages* 150), que les interlocuteurs voulaient interpréter au sens de congédier, quand le roi l'a utilisé en sens contraire. Le premier malentendu porte sur des erreurs de calculs par rapport à la deixis, tandis que le deuxième concerne les significations que les énonciateurs accordent aux mots et au discours, témoignant ainsi de l'importance de la saisie énonciative des phénomènes langagiers, en fonction des énonciateurs/sujets modaux.

8 Sans vouloir approfondir la conception de l'énonciateur comme sujet modal, qui a été développée ailleurs²², notons que les formes de subjectivité *hors de l'appareil formel de l'énonciation* sont capitales en ce qu'elles permettent *une actualisation modale indépendamment de l'actualisation déictique* comme le montre l'exemple d'*Une vie*, analysé par Ducrot en 1980²³.

(3) Jeanne ayant terminé ses malles, s'approcha de la fenêtre, mais la pluie ne cessait pas. (Maupassant, *Une Vie*)

9 Je me borne²⁴ à faire remarquer qu'il n'y a pas une once de parole prononcée et que l'action est cependant racontée du point de vue des impatiences et des déceptions de Jeanne. Cette dernière est donc énonciatrice/sujet modal/centre de perspective sans être locutrice (e2). L1, le narrateur, prête sa voix à Jeanne en épousant empathiquement son PDV, comme l'indiquent le connecteur, le sémantisme du verbe « cesser », la négation, le choix du défini pour marquer (nous sommes dans l'incipit) la saillance du phénomène de la pluie, dans la psyché de Jeanne, et, *last but not least*, l'imparfait qui ouvre le champ de la saisie du procès de l'intérieur par une autre puissance énonciatrice que celle du locuteur. Certes, la perception s'accompagne de pensées infra-verbalisées car Jeanne est dépitée de

voir que la pluie contrarie encore son projet de départ, mais cet embryon de parole intérieure n'est pas verbalisé comme parole, il est inféré du cours de la narration et de la description. C'est ce mode linguistico-discursif de manifestation de la subjectivité empathique qui est capital pour penser l'existence de l'énonciateur comme sujet modal disjoint de l'activité même de profération de la voix.

- 10 Il est évident que distinguer l'actualisation modale de l'actualisation déictique est gênant à première vue, parce qu'une part des modalités (mais une part seulement) est en relation étroite avec l'ancrage déictique : une énonciation personnelle n'influe pas sur le destinataire de la même façon qu'une énonciation impersonnelle, un énoncé factuel n'a pas la même visée qu'un énoncé générique, etc. Si cela influe sur la force d'engagement de l'énonciateur et sur la relation au co-énonciataire, cela n'affecte pas la prise en charge de l'énoncé²⁵. Bref, l'actualisation modale en lien avec l'appareil formel de l'énonciation n'est pas le tout de l'actualisation modale, puisque, comme Benveniste le rappelait, il y a bien d'autres marques qui indiquent la modalité, sans être aussi systématiques que les premières²⁶.

Voix VS point de vue ou voix ET point de vue ?

- 11 Je ne procéderai pas ici à une énième défense et illustration du PDV, je veux juste montrer que la thèse selon laquelle la prise en compte exclusive d'une des deux notions au prix du rejet de l'autre est dommageable. Dans leur article « Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore », Bres et Nowakowska²⁷ reviennent sur le flou de PDV chez Ducrot²⁸ (énonciateur = PDV, attitude, position), par rapport à ce qu'il dit en 1980²⁹ (énonciateur : pluralité de voix), ce qui éviterait « que l'énonciateur ne soit lié à des mots précis »³⁰. La formulation de Bres et Nowakowska est très ambiguë, car des mots, il y en a : mais ce ne sont pas des « discours » proférés par un locuteur, c'est la voix du locuteur (L1) qui exprime empathiquement non son PDV d'énonciateur E1, mais une façon de voir de e2.
- 12 Or Bres et Nowakowska contestent l'idée que PDV équivaldrait à une absence de voix, à partir de deux exemples allégués par Ducrot ou Perrin. Leur thèse est que la notion de PDV n'a(urait) pas de pertinence dans la plupart des cas parce que les PDV au sens de Ducrot correspondent à des voix. Mais cette critique est faible, car elle mêle voix représentante et voix représentée³¹ et ne traite de la voix représentée que lorsqu'on a des traces significatives marquées, ce qui revient à dire que les fragments non marqués ne relèveraient pas de la voix, formulation proprement fautive, même si elle a cours sur le marché (voir infra la critique de Perrin). Par honnêteté intellectuelle, je dois préciser que la conséquence que je viens de tirer (le fait que les fragments non marqués ne relèveraient pas de la voix) n'est absolument pas explicitée par les auteurs précédents. C'est moi qui conclus cela de leurs travaux, et peut-être ma lecture est-elle excessive. En tout cas, elle est de bonne foi, et elle me semble découler de deux points problématiques : le premier est que si je ne conteste pas l'existence de traces de modalisations et d'expressivité qui indiquent bien l'existence d'une voix, je conteste en revanche le fait qu'on ait besoin de ces marques pour définir ce qu'est la voix comme instance d'énonciation. J'irai même plus loin : j'essaierai dans la suite de ce travail de montrer que plus on donne de l'importance à ces critères expressifs, plus on sature les énoncés de traces du... sujet modal, en langue (autrement dit... de l'énonciateur) et sans doute aussi du sujet, dans toutes ses dimensions socio-psychologiques notamment. Bref, plus on

accorde de l'importance aux phénomènes expressifs, plus on se rapproche de la construction d'un sujet modal, ce que confirme au passage la problématique de l'*ethos*. Le deuxième point problématique concerne la place des énoncés non expressifs : car si le locuteur est présent en tant que voix dans ses marques expressives, que faire des nombreux fragments non expressifs ? Ne relèveraient-ils pas de la voix ? On retrouve ici des difficultés bien connues de ceux qui s'intéressent à la question du style, de l'idiolecte, notamment autour de la question des traits continus ou discontinus³².

- 13 J'en viens aux deux exemples utilisés par Bres et Nowakowska pour étayer leur argumentation. Le premier critique une analyse de Ducrot en termes de PDV :

(4) Et ce même Néron, *que la vertu conduit*,/Fait enlever Junie au milieu de la nuit.
(Racine, *Britannicus*, vers 53-54.)

- 14 Bres et Nowakowska remarquent que « que la vertu conduit » ne se réduit pas à un envisagement par Agrippine (L1) de la façon dont elle imagine qu'Albine se représente Néron : c'est en fait une reprise du mot « vertu » dans la bouche d'Albine (vers 29-30 : « Enfin Néron naissant/À toutes les vertus d'Auguste vieillissant »³³. (4) traduit donc une autre voix que celle du locuteur/énonciateur premier, celle d'Albine (l2). Dont acte. Mais cela ne suffit pas à contester la théorie de Ducrot³⁴, cela montre simplement que l'exemple pris par Ducrot est mal choisi, si on oppose à cet exemple-ci celui que l'on a examiné en (3).

- 15 Le deuxième exemple que Bres et Nowakowska contestent est emprunté à Perrin :

(5) Marc Dutroux, *le gentil, le sauveur, le philanthrope, le philosophe, le scrupuleux, la victime, le repentant*. Tel est le portrait ahurissant que l'accusé le plus honni de Belgique a dressé de lui-même durant son premier interrogatoire. (*Le Temps* 4 mars 2004).

- 16 Selon les auteurs, l'analyse de Perrin est que L1/E1 utilise des termes dont il est responsable, mais qui expriment le PDV de e2, Dutroux, en référence à la notion ducrotienne de PDV qui « permet d'appréhender une forme de subjectivité infra-verbale en remplacement du terme par trop incarné de voix. Bres et Nowakowska³⁵ contestent cette hypothèse... en s'appuyant sur la distinction narratologique mode/voix. Cette argumentation d'autorité est vraiment fragile, quand on sait que Genette reconnaît lui-même le caractère métaphorique de cette distinction, caractère que j'ai longuement démonté dans *Une Histoire du point de vue* en 1997 et qui a été également sévèrement pointé par Fludernik³⁶ !

(d) « Pour le dire tout de go, il nous semble que la position théorique qui sous-tend l'approche de l'hétérogénéité énonciative en termes de point de vue est idéaliste, à savoir qu'elle s'inscrit dans un paradigme linguistique qui considère que les mots ne font qu'actualiser un contenu préalablement pensé (cf. dans la citation d'O. Ducrot supra (16), les termes d'« entité sémantique abstraite », de « proposition au sens logique, c'est-à-dire d'un objet de pensée ») qui serait donc à la fois antérieur et extérieur aux mots pour le dire. On lui opposera une approche matérialiste, plus précisément celle de l'analyse du discours qui pose que le sens vient aux mots moins d'avoir été préalablement pensé par le sujet parlant que déjà énoncé dans des discours antérieurs ; que donc l'interdiscours précède le discours qui toujours en procède, qu'il n'y a d'extérieur au discours – et il nous semble que cette position d'extériorité qu'occupe la notion de point de vue dans l'approche polyphonique – que pour le sujet parlant qui s'illusionne...³⁷

- 17 D'accord avec le fait que l'interdiscours précède le discours, tout comme avec la critique de la langue comme actualisation d'un déjà pensé. Mais cela ne règle rien quant au fond. La recherche d'un fragment antérieur prononcé, que Bres et Nowakowska jugent

matérialiste, on peut la trouver passablement naïve ou fétichiste. Point n'est besoin de reprendre des mots effectivement et antérieurement prononcés par autrui pour exprimer le PDV d'autrui, il suffit que nous ayons de la personne une connaissance antérieure et externe pour envisager ce qu'il pourrait dire : c'est le cas des discours directs au futur ou hypothétiques (« tu me diras que... », « Vous me rétorqueriez à juste titre que... », etc.). Encore s'agit-il là de discours représentés. Certes, dans la réalité extralinguistique qui précède (5), Dutroux a bien parlé, « dressé » son « portrait ». Mais cela ne suffit pas pour faire de (5) un énoncé bivocal. Ce que le journaliste rapporte de Dutroux, ce ne sont pas les mots que Dutroux a expressément tenus, dont le journaliste rapporterait le verbatim : ce sont des positions, attitudes, des rôles (pour reprendre des termes de Ducrot³⁸), une façon de se présenter. Il y a certes eu des discours antérieurs et extérieurs, mais dans la matérialité du texte, ces discours ne sont pas présentés à partir de leurs caractéristiques discursives propres, au plan de l'expression, on ne peut même pas parler de voix « représentée » par un discours représenté direct ou par des modalisations en dire second³⁹. On ne peut donc même pas parler d'*ethos* à proprement parler, tout au plus d'*ethos* représenté, et plus précisément d'une sorte d'*hexis* corporelle, d'une mise en scène de soi. Bien sûr, on peut entendre des voix derrière cela : mais si on les entend, encore faut-il se garder des métaphores. On les entend moins qu'on ne les imagine, car dans la matérialité des discours il n'y a rien à entendre. Et si l'on lit (5) en essayant de comprendre la stratégie énonciative du journaliste, on doit me semble-t-il comprendre que ce que le journaliste veut faire, ce n'est pas communiquer ce sur quoi Dutroux a communiqué, mais sur la construction de soi que Dutroux a mis en scène, un « portrait ahurissant » dans lequel il pointe le décalage entre les mots et la réalité.

- 18 Même si la critique de l'idéalisme de Ducrot est convaincante, je pense qu'on peut substituer à sa conception une conception plus matérialiste, moniste, du PDV, que j'ai défendue dans *Homo Narrans*. Si l'on pense l'histoire des individus dans la longue durée (et si donc l'on n'analyse pas les échanges qu'à l'aune de co-textes et de contextes limités), il faut bien envisager l'idée que la masse des discours antérieurs est constamment assimilée par le locuteur, puis restituée en étant le plus souvent reconstruite à partir du contenu plutôt que de la forme de l'expression – c'est ce j'appelle l'imputation de PDV, comme quand on dit que « Platon pense que X », quand on évoque « la théorie aristotélicienne de l'*ethos* », « la⁴⁰ conception benvenistienne de l'énonciation ». Bref, l'interdiscours, ce sont des mots, des formules⁴¹, des textes, dont la dimension langagière est avérée, il se réduit le plus souvent à des termes ou des formules décontextualisés, déactualisés, naturalisés, sans qu'on puisse ni ne doive les référer nécessairement à des discours effectivement tenus par tel ou tel. J'irais même à dire que la condition de transmission et de circulation des discours passe par ces effacements des sources et des voix, et même par l'effacement des discours comme discours, car il est (il me semble !) plus commode de construire son discours en gérant des notions circulant dans la sphère publique que des discours effectifs rapportés à des voix identifiables et à des contours nets⁴², parce qu'on évite des contestations de toutes sortes sur la source, la fidélité des termes ou les bornes du discours⁴³.
- 19 On est chez Bres (et Nowakowska) devant un forçage, comme si tout discours = voix, ou comme si voix = dire actualisé par un locuteur. On les exemples (3) et (5) ne relèvent pas de cette analyse. Car il existe des phénomènes de reconstruction empathique qui ne passent pas par du discours⁴⁴. Dans ces cas-là, d'un point de vue matérialiste (linguistique, associant une forme d'expression et une forme du contenu), il semble plus correct de

considérer que le dit est imputé par L1/E1 à un énonciateur second, source d'un PDV, et non à une voix, puisque cette voix n'est pas audible ni lisible. Bref, le recours à la « voix » n'est guère convaincant, son pouvoir explicatif est faible, son poids heuristique discutable, car la notion de « voix » sert à rejeter la notion de PDV jugée métaphorique tout en faisant elle-même l'objet de glissements qui la rendent elle aussi passablement métaphorique.

Le glissement de la « voix » aux « discours »

- 20 Il y a plus problématique encore. « Le terme de voix, dans le type d'analyse que nous menons, n'est nullement indispensable et [...] on peut parfaitement définir le dialogisme comme orientation du discours, constitutive et au principe de sa production comme de son interprétation, vers d'autres discours⁴⁵. Il est étonnant de ferrailer pour poser la notion de voix (contre celle de PDV) pour l'abandonner aussitôt au profit de la notion de discours, aux contours si vagues. Et les exemples qui justifient le maintien de la voix de l'énonciateur (« Paris inquiété, Paris malmené, mais Paris qualifié ») ne sont guère pertinents pour la démonstration car il y a une allusion tellement évidente à la voix et au discours de De Gaulle qu'il y a bien voix ajoutée, en sorte que l'allusion est bien la trace d'une incontestable bivocalité, bien différente des exemples (3) et (5).
- 21 Quoi qu'il en soit, ces propos de 2006 sont difficilement conciliables avec l'affirmation de 2007 :
- (e) Ce qui semblait pousser O. Ducrot implicitement à remplacer voix par point de vue, à savoir la trop grande matérialité du terme, est exactement ce qui nous incite à le retenir : le dialogisme se manifeste notamment comme hétérogénéité discursive, c'est-à-dire comme interaction d'au moins deux discours. Cette interaction prend des formes linguistiques extrêmement diverses, mais se manifeste toujours de la même façon : par l'impression que l'énoncé dialogique est habité par une/d'autres voix que celles du locuteur-énonciateur L1/E1 : voix mimée d'un autre locuteur l1 ; mais aussi, bien plus fréquemment et métaphoriquement, voix attribuée à ce/ces discours avec le(s)quel(s) interagit le discours du locuteur-énonciateur L1/E1.⁴⁶
- 22 La question, qui n'est pas tranchée par les auteurs, c'est celle de la distinction entre des discours qui prennent la forme de discours directement indexés à les locuteurs/énonciateurs et ceux qui sont attribués par L1 à des énonciateurs dont le PDV est exprimé par L1 alors que ces énonciateurs e2 ne disent rien. Tout est discours, mais dans le discours, les choses ne se disent pas de la même façon... Et donc en concluant que « sans faire de voix un terme conceptuel – il n'explique rien –, on le conservera dans l'analyse pour ce qu'il dit de la façon dont les discours sont appréhendés par les sujets : comme faisant entendre, aussi métaphoriquement cela soit-il, une/plusieurs voix, qui signe(nt) la matérialité des discours »⁴⁷, il me semble que l'on retrouve une métaphore qui masque les différences entre des PDV qui passent par des paroles explicites et d'autres PDV qui s'expriment indépendamment de la médiation du discours représenté ou des énoncés pris en charge par l'énonciateur premier.
- 23 Peut-on néanmoins sauver la notion de voix, et en quel sens ? C'est du côté de sa définition comme origine de la profération ou de la scription qu'on peut trouver des arguments, sans entrer dans la question du mimétisme de la voix. Et cette récupération de la notion n'a de sens qu'articulée à celle, complémentaire, d'énonciateur et de PDV,

précisément pour rendre compte de la diversité linguistique des formes d'expression des PDV.

La voix comme « dimension locutoire de l'acte d'actualisation », comme « signature sonore »

- 24 Bres et Nowakowska définissent la voix comme la « dimension locutoire de l'actualisation », « telle que les pose la phonétique (hauteur, intensité, durée, timbre), à savoir comme une signature sonore, qui fait que les interlocuteurs l'identifient, dans son irréductible individualité »⁴⁸. Cette définition comme signature définit au fond la voix par ses caractéristiques idiosyncrasiques. Les auteurs évoquent le fait qu'à l'écrit, on puisse reproduire cette idiosyncrasie par la dimension mimétique de la parole, sous des formes plus ou moins drôlatiques (bégaiements (v... vo-us d...ites), accents (vous voyez l'égliseuh »), étirements (« merrrde ! »), défauts de prononciations (arrêtez de suçoter), fautes (« vous disez », « Omar m'a tuer »), idiomatismes (« peuchère »), etc.
- 25 Bien sûr, la voix se caractérise par ces dimensions. Mais la question n'est pas de nier cela, elle est de se demander si ces caractéristiques expressives ou idiosyncrasiques⁴⁹ sont indispensables pour définir une voix en tant qu'instance d'énonciation. Ma réponse est négative, car ces caractéristiques vocales n'ont pas de valeur au plan des instances. En revanche, elles offrent bien évidemment des indications majeures, en étant associées à d'autres valeurs, qui débordent de la voix acoustique vers le sujet, d'une part le sujet modal, d'autre part le sujet parlant.
- 26 Il y a bien des paramètres acoustiques de la voix (fréquence, hauteur, mélodie, intensité, durée, pauses, timbre) qui caractérisent la voix. La plupart de ces paramètres ont une valeur indiciaire primaire (au sens peircien), le plus souvent non intentionnelle. Comme « signature vocale », ils renseignent sur le sexe⁵⁰, l'âge, l'origine géographique ou sociale des sujets parlants, voire certains troubles psycho-pathologiques. Si l'on déploie les distinctions peirciennes entre indice, signal et icône, on peut aussi considérer la voix comme un signe isomorphe associant un signifié et un signifiant : ainsi, l'intensité de la voix peut indiquer l'intensité d'un sentiment. Les caractéristiques idiosyncrasiques ou expressives fournissent des indications sur les émotions, les affects, et ont en ce sens une dimension symptomale. Mais ces valeurs ne font sens que corrélées aux situations, aux cultures, au contenu et aux genres des discours et donc sont rarement isolables. C'est ainsi que Fonagy⁵¹ souligne qu'on peut avoir « bien des incertitudes et des doutes quant à l'interprétation correcte de tel ou tel trait articulatoire ou prosodique ». Bref, il est difficile d'interpréter à coup sûr les paramètres phonétiques de la voix, que Konopczinski⁵² met en relation avec le « corps organique » et le « corps socio-culturel » et le « corps psychique ». On passe insensiblement de la voix au sujet parlant, selon « des relations partie-tout, ou plutôt attribut (la voix)-être total »⁵³. Les travaux sur l'ethos⁵⁴ comme parole incorporée sont au cœur de cette problématique.
- 27 Définir la voix par c/(s)es éléments expressifs est coûteux, car une chose est d'analyser certaines manifestations de la voix dites expressives, autre chose de définir la voix à partir de ces formes. Même si Bres et Nowakowska⁵⁵ ou Perrin⁵⁶ ne disent pas que la voix ne se définit que par ces formes, tout se passe pratiquement ainsi, puisque ces formes seules sont invoquées comme traces de la voix, comme si elles étaient les seules à la définir. Et c'est bien là qu'est le problème : à traquer la voix dans ses manifestations

marquées, que fait-on de la voix en l'absence de ces mêmes éléments, dans les voix « blanches », « neutres », « non marquées » ? C'est pourquoi je ne suis pas totalement convaincu non plus par les analyses de Perrin⁵⁷ :

La première opposition qui va nous intéresser concerne deux sortes de subjectivités sémantiques distinctes, associées respectivement à la prise en charge des formes et des contenus. La voix tient à l'acte locutoire consistant à énoncer des mots et des phrases, tandis que le point de vue tient au fait d'assumer ce qui est dit, les contenus qui s'y rapportent. Le point de vue n'est en fait qu'une projection plus abstraite de la subjectivité énonciative, qui s'ajoute et se combine à celle de la voix, une projection fondée sur ce qui est dit, plutôt que directement sur les mots et les phrases.⁵⁸

Quant au locuteur, outre le fait qu'il se trouve directement associés, dans la prise en charge ou le rejet des points de vue associés aux contenus, sa présence à l'intérieur du sens se manifeste essentiellement par le truchement d'une voix associée à l'emploi, à l'énonciation des mots, expression, phrases et autres configurations discursives plus vastes, aux propriétés locutoires qui s'y rapportent. Telle qu'elle sera abordée dans cette étude, la voix du locuteur tient au fait que le langage est fait de mots, expressions, phrases ont l'emploi instaure une forme de subjectivité distincte de ce qui est exprimé au plan des contenus. Ainsi un même point de vue, associé à un contenu peut être pris en charge, concédé ou rejeté par le truchement d'une voix plus ou moins éloquente, précieuse, vulgaire, ou autre ; les propriétés stylistiques, ce qui a trait au registre, aux diverses connotations associées aux termes, émanent de la voix. Cette dernière ne tient pas à ce que les mots disent mais à ce qu'ils montrent (Perrin 2008), à ce qu'ils apportent au sens en vertu de leur présence matérielle, indépendamment de ce qu'ils expriment, de leur fonction dénotative ou conceptuelle, qui contribue à l'élaboration des contenus et points de vue. La voix est présente partout par défaut, mais elle peut à chaque instant être accentuée ostensiblement, comme un indice ostentatoire de la subjectivité qui s'y rapporte. Les diverses formes de modalisations autonymiques, d'hétérogénéité montrée selon Authier-Revuz (1995), ne sont autres que des formes marquées d'accentuation ostensive de la voix, par simple activation de la fonction métalinguistique du langage décrite notamment par Jakobson (1963 : 217-218).⁵⁹

- 28 Dans ces deux derniers extraits, Perrin apporte un éclairage intéressant en distinguant forme et contenu de l'expression, ou sens dit et sens montré, la voix étant du côté de la forme de l'expression ou du sens montré. Sans discuter ici la façon dont il oppose sens dit et sens montré, il y a un problème récurrent dans la définition de la voix par l'ostension et l'ostentation d'éléments marqués, expressifs, mimétiques, idiosyncrasiques. *Mutatis mutandis*, il en va de même avec ce qu'on juge subjectif : est-ce à dire que des énoncés objectivants ne seraient pas eux aussi, mais sur un mode spécifique, la trace à un autre niveau de la subjectivité de leur auteur, et des calculs qui expliquent le recours à des tournures objectivantes pour, dans certains cas, mieux faire partager son PDV ? De même encore pour le style, réduit parfois à des traits discontinus expressifs, au détriment de l'ensemble de la matérialité discursive⁶⁰. Ce qui fait la voix en tant qu'instance d'énonciation, c'est une suite sonore ou graphique qui actualise des unités significatives, indépendamment de ses dimensions expressives/mimétiques.
- 29 Ces dimensions idiosyncrasiques et expressives sont encore plus problématiques pour définir la voix comme instance si l'on prend en compte la distinction voix représentante (du locuteur premier) et voix représentées des locuteurs seconds. La question se pose dans tous les cas, y compris avec les discours directs, qui sont toujours une représentation/recontextualisation de L1, mais plus encore avec les îlots textuels ou les modalisations en dire second. Dans toutes ces situations, les paramètres précédents cités

en i) deviennent des signaux intentionnels, retravaillés par le locuteur premier qui représente en la stylisant la voix d'un locuteur second⁶¹. Comme le souligne Barbéris⁶², le signal participe à « la fabrication de la persona enchâssée [qui] repose en particulier sur le phénomène de stylisation ». La forme représentée vise à identifier, caractériser, stigmatiser ou parodier une personne, un discours idéologique, comme le montre Verine 2007 et comme j'ai aussi tenté de le montrer à propos de représentations d'idiolectes à des fins parodiques⁶³. Or cette stylisation que Bakhtine a mise en valeur déborde la représentation des voix, elle peut aussi passer par des descriptions ou narrations itératives qui mettent en relief des gestes, des comportements, des actions symptomatiques d'un individu⁶⁴. Dans tous les cas, ce qui est construit, c'est un sujet (modal). Ce sujet a certes une grande importance, loin de moi l'idée de nier son rôle : mais ce rôle n'est pas définitoire de l'instance d'énonciation locuteur/voix... pour la raison que cette instance de la voix existe indépendamment de ces marques idiosyncrasiques/expressives.

- 30 D'un autre côté, Vincent et Dubois 1997 : 20 montrent qu'à l'oral, les locuteurs gardent peu de traces des accents, des tics des locuteurs cités et préfèrent mettre en évidence le contenu, sauf volonté de mettre en relief certaines caractéristiques vocales, « ce qui se fait alors au détriment du contenu ».
- 31 À l'oral toujours, on peut entendre une voix saturée de traces expressives idiosyncrasiques, sans pour autant en faire quelque chose, dans les cas où l'auditeur ne connaît pas cette voix : en ce sens, les données idiosyncrasiques n'ajoutent rien de plus à la notion de voix comme émission, sauf à informer de notre non-connaissance du locuteur, ce qui n'est pas rien, certes, mais qui ne s'avère pas déterminant ou obligatoire pour définir une voix.

Conclusion

- 32 Il me semble qu'il faut s'en tenir prudemment à la voix comme instance d'émission, sans chercher à aller plus loin dans la matérialité expressive du dire. Parce que par un curieux paradoxe, plus on s'attache à la matérialité expressive/idiosyncrasique de la voix, plus on construit un sujet (modal), un énonciateur. Je ne dénie pas leur importance à ces marques, je nie en revanche qu'elles soient utiles pour définir le locuteur, surtout si on tient à distinguer locuteur et énonciateur, distinction que je partage avec Bres, Perrin ou Nølke et avec tant d'autres encore. Autrement dit, j'aurais tendance à définir le locuteur (et la voix) par le fait d'être l'instance à l'origine du dire et par le fait de dire. Cela s'entend très limitativement : la question de l'origine doit être soigneusement distincte de celle de la prise en charge de ce qui est proféré ou écrit ; elle n'exclut pas que ce qui est dit ait été dit avant, par d'autres, des collectivités, des institutions, que ce qui est dit le soit dit en toute connaissance ou méconnaissance de cause. Que les discours nous dépassent, c'est entendu. Mais c'est quand même toujours par notre voix qu'ils passent et c'est au propriétaire de cette voix que l'on demande toujours des comptes, quelles que soient les traces d'expressivité de son discours, et y compris en l'absence de ces traces.
- 33 Bref, face au « tout PDV (plutôt que la voix) » ou au « tout voix (plutôt que le PDV) », je suis en faveur de l'articulation de ces notions. Dans cette affaire, je suis proche de Ducrot et de la Scapoline par l'importance accordée à la notion de PDV. En revanche, si je maintiens l'importance de la notion de PDV, je le fais avec des préoccupations discursives et interactionnelles que, pour le coup, je partage avec Bres. La solution proposée par

Perrin paraît a priori une solution d'équilibre, mais je ne la partage pas totalement dans la mesure où son fondement, l'ancrage de la voix dans la forme d'expression, amène à privilégier des moyens expressifs ; on retrouve par un biais les errements de Benveniste : dans un cas il s'agissait de survaloriser l'énonciation déictique, dans le second des moyens expressifs : mais le reste est trop grand, qu'il s'agisse des énonciations non ancrées (énonciation historique ou impersonnelle) ou des voix non marquées, neutres, etc. C'est pourquoi je m'en tiens à une notion de voix purement matérielle : une origine proférée, à l'oral, ou graphique, à l'écrit, indépendamment de sa forme d'expression. Quant à la forme d'expression, puisqu'elle construit une position énonciative, un sujet modal, un centre de perspective, elle renvoie à la notion d'énonciateur, solidaire de la notion de PDV. Je conclurais en disant qu'il est tentant d'entendre des voix, mais qu'il faut savoir (en bon matérialiste) raison garder. Les seules voix sont celles qu'on peut ramener à un locuteur effectif, réel. En dehors de cela, on n'est pas face à des voix auxquelles on peut demander des explications, des comptes, on est devant des voix représentées, parfois devant des métareprésentations cognitives⁶⁵ qui ne sont pas des voix, mais des positions énonciatives ou des PDV, c'est-à-dire devant des simulacres de locuteurs, qui ne sont que le pendant de cet autre simulacre qu'est l'effacement énonciatif... C'est pourquoi on a besoin dans sa besace de linguiste des notions de locuteur et de voix d'un côté, d'énonciateur et de sujet modal de l'autre.

BIBLIOGRAPHIE

BARBERIS, Jeanne-Marie, « Subjectivité, subjectivité dans le langage », in Détrie Catherine, Siblot Paul, Verine Bertrand, (dir.), *Termes et concepts pour l'analyse de discours*, Paris, Champion, 2001.

BARBERIS, Jeanne-Marie, « Présentation », *Cahiers de praxématique*, n° 49, 2007, p. 7-22.

BARBERIS, Jeanne-Marie, « Voix et oralité dans l'écrit : la représentation graphique de la parole populaire dans les textes chansonniers », *Cahiers de praxématique*, n° 49, 2007, p. 207-234.

BARKAT-DEFRADAS Méliissa, Dufour Françoise, « La mimésis vocale : un phénomène dialogique ? », *Cahiers de praxématique*, n° 49, 2007, p. 57-78.

BENVENISTE, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1, Paris, Gallimard, 1966.

BENVENISTE, Émile, *Vocabulaire des institutions européennes*, Tome 2, *Pouvoir, droit, religion*, Paris, Éditions de Minuit, 1969.

BENVENISTE, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, Tome 2, Paris, Gallimard, 1974.

BERTHOZ, Alain, Jorland, Gérard, (dir.), *L'empathie*, Paris, Odile Jacob, 2004.

BRES, Jacques, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres Jacques et alii (éds.), *L'autre en discours*, Montpellier, Publications de Montpellier 3, 1998, p. 191-212.

BRES, Jacques, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques XX*, 2, 1999, p. 71-86.

BRES, Jacques, « Actualisation », in Détrie Catherine, Siblot Paul, Verine Bertrand, (dir.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris, Champion, 2001.

BRES, Jacques, « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Ébauche de description des façons dont se signifie la dialogisme de l'énoncé », in Therkelsen, Rita, Møller, Andersen Nina, Nølke, Henning (dir.), *Sproglig polyfoni. Texter om Bachtin and Scapoline*, Aarhus, Aarhus Universitetsforlag, 2007, p. 37-54.

BRES Jacques et BERTRAND Verine, « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de Langues*, n° 19, 2002, p. 159-170.

BRES Jacques et NOWAKOWSKA Aleksandra, « “Dis-moi avec qui tu ‘dialogues’ et je te dirai qui tu es”. De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse des discours », *Marges Linguistiques* n° 9, 2005 p. 137-153. <http://www.marges-linguistiques.com>

BRES Jacques et NOWAKOWSKA Aleksandra, « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in Perrin Laurent (dir.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Celled, Université de Metz, 2006, p. 21-48.

BRES Jacques et NOWAKOWSKA Aleksandra, « Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore », *Cahiers de Praxématique*, n° 49, 2007, p. 103-132.

CONSTANTIN DE CHANAY, Hugues, « La polyphonie au service de l'éthos », in Marion Colas-Blaise, Marion, Mohamed, Kara, Laurent, Perrin, Laurent, Petitjean, André, (dir.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, Metz, CELTED, Université de Metz, 2010, p. 299-320.

DENDALE Patrick, « Oui, il y a encore du pain sur la planche... À propos de la notion d'énoncé dans la théorie du dialogisme de Bres », in Bres, Jacques, Nowakowska, Aleksandra, Sarale, Jean-Marc, (dir.), *Dialogisme : langue, discours*, Berne, Éditions Peter Lang, 2012.

DÉTRIE Catherine, SIBLOT Paul, VERINE Bertrand (dir.) *Termes et concepts pour l'analyse de discours*. Paris, Éditions Champion, 2001.

DÉTRIE Catherine, NEVEU Franck, (dir.), *Cahiers de praxématique*, n° 44, L'idiolecte, 2005.

DESLÉS, Jean-Pierre, « Prise en charge, engagement et désengagement », *Langue française*, n° 162, 2009, p. 29-53.

DUCROT, Oswald, « Analyses pragmatiques », *Communications*, n° 32, 1980, p. 11-60.

DUCROT, Oswald, *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.

DUCROT, Oswald, « À quoi sert le concept de modalité ? », in Dittmar, Norbert, Reich, Astrid. (dir.), *Modalité et acquisition des Langues*, Berlin, Walter de Gruyter Éditions, 1993, p. 111-129.

DUCROT, Oswald, « Quelques raisons de distinguer “locuteurs” et “énonciateurs” », *Polyphonie - Linguistique et littéraire*, n° 3, 2001, p. 19-41.

FONAGY, Yvan, *La vive voix*, Paris, Payot, 1983.

FLUDERNIK, Monika, « New Wine in Old Bottles? Voice, Focalization and New Writing », *New Literary History* XXXII-3, 2001, p. 619-638.

KONOPCZYNSKI, Gabrielle, « La voix : mono-support ou multi-support ? », *Cahiers de praxématique*, n° 49, 2007, 2007, p. 33-56.

LARRIVÉE, Pierre, Perrin Laurent, « Voix et point de vue de la négation », in Colas-Blaise, Marion, Kara, Mohamed, Perrin, Laurent, Petitjean, André (dir.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, Metz, CELTED, Université de Metz, 2010, p. 175-199.

MAINGUENEAU, Dominique, « Ethos, scénographie, incorporation », in Amossy, Ruth, (dir.), *Images de soi dans le discours*, Lausanne, Paris, Delachaux et Niestlé, 1999, p. 75-100.

ONO, Aya, *La notion d'énonciation chez Émile Benveniste*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2007.

PERRIN, Laurent, « La voix et le point de vue comme formes polyphoniques externes », *Langue française*, n° 164, 2009, p. 61-79.

PETIT, Jean-Luc, « Repenser le corps, l'action et la cognition avec les neurosciences », *Intellectica* 1-2, n° 36-37, 2003, p. 17-45.

PHILIPPE, Gilles, « L'appareil formel de l'effacement énonciatif et la pragmatique des textes sans locuteur », in Amossy, Ruth, (dir.), *Pragmatique et analyse des textes*, Université de Tel-Aviv, 2002, p. 17-34.

RABATEL, Alain, *Une Histoire du point de vue*, Metz, Université de Metz, Celled, 1997.

RABATEL, Alain, « La valeur délibérative des connecteurs et marqueurs temporels mais, cependant, maintenant, alors, et dans l'embrayage du point de vue. Propositions en faveur d'un continuum argumentativo-temporel », *Romanische Forschungen*, 113-2, 2001, p. 153-170.

RABATEL, Alain, « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », *Marges linguistiques*, n° 9, 2005, p. 115-136.

RABATEL, Alain, « Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation », in Bres Jacques, Haillet Pierre-Patrick, Mellet Sylvie, Nølke Henning, Rosier Laurence, (dir.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, Duculot, 2005, p. 95-110.

RABATEL, Alain, « Idiolecte, ethos, point de vue : la représentation du discours de l'autre dans le discours d'ego », *Cahiers de praxématique*, n° 44, 2005, p. 93-116.

RABATEL, Alain, « La dialectique du singulier et du social dans les processus de singularisation : style(s), idiolecte, ethos », *Pratiques*, 135-136, 2007, p. 15-34.

RABATEL, Alain, *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit. Tome 1. Les points de vue et la logique de la narration. Tome 2. Dialogisme et polyphonie dans le récit*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2008.

RABATEL, Alain, « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée », *Langue française*, n° 162, 2009, p. 71-88.

RABATEL, Alain, « Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs. Des voix et des points de vue », in Colas-Blaise, Marion, Kara, Mohamed, Perrin, Laurent, Petitjean, André (dir.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, Metz, Celled/Université de Metz, 357-373, 2010.

RABATEL, Alain, « Les paradigmes entrecroisés des instances énonciatives et des points de vue », *Actes du XVIIe séminaire international de didactique universitaire de Constanta*, ACLIF, Cluj-Napoca, Echinox, 2011, p. 97-116.

RABATEL, Alain, « Énonciateur, sujet modal, modalité, modalisation », in Maury-Rouan, Claire, (dir.), *Énonciation, interaction, discours. Hommages à Robert Vion*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2012, p. 53-70.

RABATEL, Alain, « De l'intérêt de distinguer sujet modal premier et sujets modaux intradiscursifs pour l'analyse des relations entre instances de prise en charge et de validation », *Le Discours et la langue*, 2-2, 2012. .

RABATEL, Alain, *Empathie, points de vue, méta-représentation et dimension cognitive du dialogisme*, Éditions Boré (à paraître).

SAUSSURE, Louis, de, « Méta-représentations et hiérarchisation des contenus », in Colas-Blaise, Marion, Kara, Mohamed, Perrin, Laurent, Petitjean, André (dir.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, Metz, CELTED, Université de Metz, 2010, p. 95-115.

TISSERON, Serge, *L'empathie au cœur du jeu social*, Paris, Albin Michel, 2010.

TRIMAILLE, Cyril, « Stylisation vocale et autres procédés dialogiques de la socialisation langagière adolescente », *Cahiers de praxématique*, n° 49, 2007, p. 183-206.

VERINE, Bertrand, « Usons de la dimension vocale jusqu'à la corde : la voix du locuteur enchâssé dans le discours rapporté direct », *Cahiers de Praxématique*, n° 49, 2007, p. 159-182.

VINCENT, Diane, DUBOIS, Sylvie, *Le discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuits blanche Éditeur, 1997.

NOTES

1. Jean-Luc Petit, « Repenser le corps, l'action et la cognition avec les neurosciences », *Intellectica* 1-2, n° 36-37, 2003, p. 17.

2. Bertrand Verine, « Usons de la dimension vocale jusqu'à la corde : la voix du locuteur enchâssé dans le discours rapporté direct », *Cahiers de Praxématique* 49, 2007, p. 159.

3. Sur le Web, la date de parution du n° 49 des *Cahiers de Praxématique* est 2009. Mais la revue papier indique 2007, conformément au rythme théorique de parution de la revue, qui fait foi en la matière.

4. Alain Rabatel, « Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs. Des voix et des points de vue », in Marion Colas-Blaise, Mohamed Kara, Laurent Perrin, André Petitjean (dir.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, Metz, Celled/Université de Metz, 2010.

5. *Ibid.* p. 370.

6. Par convention, je note les locuteurs et énonciateurs premiers L1 et E1 et marque le syncrétisme par un slash (L1/E1). J'utilise les minuscules et le chiffre 2 pour les locuteurs énonciateurs seconds, l2/e2 ou e2 en cas de PDV sans parole. La question de savoir comment représenter de multiples locuteurs et énonciateurs connaît des flottements : L2, L2, E2, E3, ou l2, l3, l4 vient immédiatement à l'esprit. Ce mode de représentation commode se heurte au fait que les l3, l4 sont aussi des locuteurs seconds par rapport à l'instance première. Comme cette donnée me semble structurante, je préfère utiliser des codages *ad hoc* dans les situations de polylogue ou de discours rapportés multiples. Un codage qui tient compte de ces différents paramètres serait de combiner les chiffres pour la relation entre instances et des lettres pour coder la diversité des locuteurs ou énonciateurs, soit en numérotant à partir de A, soit (et ce serait plus simple) en prenant les initiales des locuteurs. Mais cette solution de bon sens pour les locuteurs fait problème pour les énonciateurs, car un locuteur varie fréquemment de position énonciative, y compris au plan auto-dialogique.

7. Entre parenthèses (en l'occurrence, en note...), ce mouvement empathique peut correspondre à des motivations variées (effort vers l'autre, ruse, etc.) qui ne relèvent pas de l'ordre de l'analyse linguistique. En revanche, au plan pragmatique, il entraîne des conséquences qui mériteraient sans doute d'être analysées précisément. Car je fais l'hypothèse qu'il est plus compliqué de répondre quand on est confronté à l'effort de qui essaie de se mettre à notre place que lorsqu'on est face à quelqu'un qui a la prétention de parler à notre place. Je vise ici moins des motivations psychologiques que des stratégies communicatives et argumentatives dans et par le discours.

Voir Rabatel « Énonciateur, sujet modal, modalité, modalisation », in Maury-Rouan Claire, (dir.), *Énonciation, interaction, discours. Hommages à Robert Vion*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2012.

8. Aya Ono, *La notion d'énonciation chez Émile Benveniste*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2007.

9. Pour les références précises aux articles de Benveniste, voir Aya Ono, *Ibid.*, p. 50-57 et Alain Rabatel, « Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs. Des voix et des points de vue », *op. cit.*, p. 359-360.

10. Voir Gilles Philippe, L'appareil formel de l'effacement énonciatif et la pragmatique des textes sans locuteur, in : Amossy Ruth, (éd.), *Pragmatique et analyse des textes*, Université de Tel-Aviv, 2002. Voir également Alain Rabatel, « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », *Marges linguistiques* 9, 2005.

11. *Homo homini lupus* n'est pas une variante de la phrase avec verbe (*Homo homini lupus est*), mais relève d'un mode d' « énonciation distinct » (Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1. Paris, Gallimard, 1966, p. 166) : la phrase à prédicat nominal sans verbe ni copule est « une assertion nominale, complète en soi », qui « pose l'énoncé hors de toute localisation temporelle ou modale et hors de la subjectivité du locuteur » (*ibid.*, p. 159-160).

12. Voir Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.

13. Patrick Dendale, « Oui, il y a encore du pain sur la planche... À propos de la notion d'énoncé dans la théorie du dialogisme de Bres », in Jacques Bres, Aleksandra Nowakowska, Jean-Marc Sarale (dir.), *Dialogisme : langue, discours*, Berne, Éditions Peter Lang, 2012.

14. Catherine Détrie, Paul Siblot, Bertrand Verine (dir.) *Termes et concepts pour l'analyse de discours*. Paris, Éditions Champion, 2001.

15. Jacques Bres et Aleksandra Nowakowska 2005 : 141, « "Dis-moi avec qui tu 'dialogues' et je te dirai qui tu es" De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse des discours », *Marges Linguistiques* n° 9, p. 137-153. <http://www.marges-linguistiques.com>.

16. Jacques Bres, « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Ebauche de description des façons dont se signifie la dialogisme de l'énoncé », in Rita Therkelsen, Andersen Nina Møller, Henning Nølke (dir.), *Sproglig polyfoni. Texter om Bachtin and Scapoline*, Aarhus, Aarhus Universitetsforlag n° 39, 2007.

17. Jacques Bres, Bertrand Verine, « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de Langues*, n° 19, 2002.

18. *Ibid.*, p. 163.

19. Jacques Bres et Aleksandra Nowakowska 2005 : 140, « "Dis-moi avec qui tu 'dialogues' et je te dirai qui tu es". De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse des discours », *Marges Linguistiques* n° 9, p. 137-153. <http://www.marges-linguistiques.com>.

20. Alain Rabatel, « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », *Marges linguistiques* n° 9, 2005, p. 117.

21. Dumas, *Joseph Balsamo*, Éditions Laffont, 1990, p. 668.

22. Voir Alain Rabatel, *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit. Tome 1. Les points de vue et la logique de la narration. Tome 2. Dialogisme et polyphonie dans le récit*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2008. Voir également du même auteur, « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée », *Langue française*, n° 162, 2009. Ainsi que : « De l'intérêt de distinguer sujet modal premier et sujets modaux intradiscursifs pour l'analyse des relations entre instances de prise en charge et de validation », *Le Discours et la langue*, 2012.

23. Oswald Ducrot, « Analyses pragmatiques », *Communications*, n° 32, 1980.

24. Voir Alain Rabatel, « La valeur délibérative des connecteurs et marqueurs temporels *mais*, *cependant*, *maintenant*, *alors*, et dans l'embrayage du point de vue. Propositions en faveur d'un continuum argumentativo-temporel », *Romanische Forschungen*, 2001, p. 157. Cet article est repris dans Alain Rabatel, *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit. Tome 1. Les points de vue et la logique de la narration. Tome 2. Dialogisme et polyphonie dans le récit*, *op.cit.*, p. 157.

25. Alain Rabatel, « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée », *Langue française*, n° 162, 2009.
26. Voir aussi Barberis Jeanne-Marie, « Subjectivité, subjectivité dans le langage », in Catheine Détrie, Paul Siblot, Bertrand Verine, (dir.), *Termes et concepts pour l'analyse de discours*, Paris, Champion, 2001. Et également voir Alain Rabatel, La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue, *Marges linguistiques*, n° 9, 2005, p. 118-119 ; et du même auteur « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée », *Langue française*, n° 162, 2009 et 2012b
27. Jacques Bres et Aleksandra Nowakowska, « Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore », *Cahiers de Praxématique*, n° 49, 2007.
28. Oswald Ducrot *Le dire et le dit*, op. cit., p. 204.
29. Oswald Ducrot, « Analyses pragmatiques », op. cit., p. 44.
30. Jacques Bres et Aleksandra Nowakowska, « Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore », op. cit., p. 112.
31. Voir Alain Rabatel, *Homo narrans. Tome 2. Dialogisme et polyphonie dans le récit*, op. cit., et aussi « Les paradigmes entrecroisés des instances énonciatives et des points de vue », *Actes du XVIIe séminaire international de didactique universitaire de Constanta*, ACLIF, Cluj-Napoca, Echinex, 2011, p. 103-105.
32. Alain Rabatel, « Idiolecte, ethos, point de vue : la représentation du discours de l'autre dans le discours d'ego », *Cahiers de praxématique*, n° 44, 2005, et du même auteur, « La dialectique du singulier et du social dans les processus de singularisation : style(s), idiolecte, ethos », *Pratiques*, n° 135-136, 2007.
33. Jacques Bres et Aleksandra Nowakowska, « Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore », op. cit., p. 118.
34. « À chaque point de vue, je relie un énonciateur, présenté comme la source de ce point de vue, ou, en filant la métaphore, comme l'œil qui voit. » (Oswald Ducrot, « Quelques raisons de distinguer "locuteurs" et "énonciateurs" », *Polyphonie -Linguistique et littéraire*, n° 3, p. 20).
35. Jacques Bres, Aleksandra Nowakowska, « Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore », op. cit., p. 117.
36. Monika Fludernik, « New Wine in Old Bottles ? Voice, Focalization and New Writing », *New Literary History* XXXII-3, 2001
37. Jacques Bres, Aleksandra Nowakowska, « Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore », op. cit., p. 118.
38. Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, op. cit.
39. Alain Rabatel, « Les paradigmes entrecroisés des instances énonciatives et des points de vue », *Actes du XVIIe séminaire international de didactique universitaire de Constanta*, ACLIF, Cluj-Napoca, Echinex, 2011)
40. On a vu plus haut que l'article défini est bien singulier...
41. Des mots fétiches, selon Badir, Polis et Provenzano, dans ce colloque.
42. Alain Rabatel, « Énonciateur, sujet modal, modalité, modalisation », in Claire Maury-Rouan (dir.), *Enonciation, interaction, discours. Hommages à Robert Vion*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2012.
43. Je renvoie aux nombreux travaux d'Authier-Revuz sur les relations entre Discours indirect et reformulation.
44. Bien sûr, le terme empathie peut choquer pour rendre compte de (5). Mais il faut ne pas tomber dans le travers qui fait de l'empathie le double chic et moderne de la sympathie. Une part essentielle de l'empathie revient à se mettre à la place d'autrui (empathie cognitive), sans pour autant partager ses valeurs, sentiments (empathie relationnelle) : voir Alain Berthoz, Gérard Jorland (dir.), *L'empathie*, Paris, Odile Jacob, 2004. Voir également Serge Tisseron Tisseron, *L'empathie au cœur du jeu social*, Paris, Albin Michel, 2010 ; et Alain Rabatel, Les paradigmes

entrecroisés des instances énonciatives et des points de vue, *Actes du XVIIe séminaire international de didactique universitaire de Constanta*, ACLIF, Cluj-Napoca, Echinoux, 2011 et *Empathie, points de vue, méta-représentation et dimension cognitive du dialogisme*, Éditions Boré, à paraître.

45. Jacques Bres, Aleksandra Nowakowska, « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in Perrin Laurent (dir.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, op. cit.

46. Jacques Bres, Aleksandra Nowakowska, « Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore », op. cit., p. 128.

47. *Ibid.*, p. 128.

48. *Ibid.*, p. 122.

49. Plus encore qu'idiolectales : voir Alain Rabatel, 2005, dans le n° 44 des *Cahiers de praxématique*.

50. Sexe biologique ou gender : voir Mélissa Barkat-Defradas, Françoise Dufour, « La mimésis vocale : un phénomène dialogique ? », *Cahiers de praxématique* 49, 2007, p. 71-72.

51. Yvan Fonagy, *La vive voix*, Paris, Payot, 1983, p. 193.

52. Gabrielle Konopczynski, « La voix : mono-support ou multi-support ? », *Cahiers de praxématique*, n° 49, 2007.

53. Jeanne-Marie Barbéris, « Présentation », *Cahiers de praxématique*, n° 49, 2007, p. 12 et Bertrand Verine, « Usages de la dimension vocale jusqu'à la corde : la voix du locuteur enchâssé dans le discours rapporté direct », *Cahiers de Praxématique* 49, 2007, p. 178.

54. Dominique Maingueneau, « Ethos, scénographie, incorporation », in Ruth Amossy (dir.), *Images de soi dans le discours*. Lausanne, Paris, Delachaux et Niestlé, 1999.

55. Voir Jacques Bres, Aleksandra Nowakowska, « Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore », op. cit.

56. Voir Laurent Perrin, « La voix et le point de vue comme formes polyphoniques externes », *Langue française*, n° 164.

57. *Ibid.*

58. *Ibid.*, p. 62.

59. *Ibid.*, p. 63.

60. Sur cette base il faudrait reprendre la question de l'*ethos*. Mais la place manque... Il est certain qu'il y a un lien entre voix, corps et ethos. Voir Constantin de Chanay Hugues, « La polyphonie au service de l'éthos », in Marion Colas-Blaise, Mohamed Kara, Laurent Perrin, André Petitjean (dir.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, op. cit.

61. Voir Bertrand Verine, « Usages de la dimension vocale jusqu'à la corde : la voix du locuteur enchâssé dans le discours rapporté direct », op. cit. ; voir également Cyril Trimaille, « Stylisation vocale et autres procédés dialogiques de la socialisation langagière adolescente », *Cahiers de praxématique*, n° 49, 2007.

62. Jeanne-Marie Barbéris, « Présentation, op. cit., p. 14 ; et du même auteur : « Voix et oralité dans l'écrit : la représentation graphique de la parole populaire dans les textes chansonniers », *Cahiers de praxématique*, n° 49.

63. Voir Alain Rabatel, « Idiolecte, ethos, point de vue : la représentation du discours de l'autre dans le discours d'ego », *Cahiers de praxématique*, n° 44.

64. Voir Alain Rabatel, *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit. Tome 1. Les points de vue et la logique de la narration. Tome 2. Dialogisme et polyphonie dans le récit*, op. cit.

65. Voir Louis de Saussure, Métareprésentations et hiérarchisation des contenus, in Marion Colas-Blaise, Mohamed Kara, Laurent Perrin, André Petitjean (dir.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, Metz, CELTED, Université de Metz 113, 2010 ; Voir également dans le même ouvrage l'article de Pierre Larrivée, Laurent Perrin, « Voix et point de vue de la négation », p. 193-195 ; et Alain Rabatel, *Empathie, points de vue, méta-représentation et dimension cognitive du dialogisme*, op. cit.

INDEX

Mots-clés : voix, locuteur, énonciateur

AUTEUR

ALAIN RABATEL